

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Action-de-presence-permanente>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Siège de l'OMS pour le 21ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl**

26 avril 2007

Siège de l'OMS pour le 21ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl

Genève (Suisse)

Le 26 avril 2007 a débuté devant le siège de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève, une action de présence permanente pour une durée indéterminée visant à obtenir que cette agence de l'ONU recouvre sa liberté d'action dans le domaine du nucléaire.

Reportage de lachaine.ch

L'action de présence permanente devant l'OMS continue de plus belle. Tous les jours ouvrables, depuis le 26 avril, entre 1 et 3 personnes se retrouvent devant le bâtiment. Et chaque groupe de "vigileurs" fait son compte rendu semaine après semaine.

Compte rendus et photos des vigies sur le site www.independentwho.info

Il s'agit principalement de dénoncer l'existence d'un accord contre-nature signé en 1959 entre l'OMS et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui empêche l'OMS d'agir librement en faveur des populations contaminées par la radioactivité, puisque ce document prévoit notamment que l'OMS ne peut s'exprimer sur le nucléaire et ses conséquences sans l'aval de l'AIEA !

Depuis la catastrophe de Tchernobyl, il est devenu évident que cet accord empêche les milieux médicaux de témoigner haut et clair sur les conséquences sanitaires à court et long terme de cette catastrophe globale. Les populations de la région de Tchernobyl supportent ainsi depuis 21 ans, dans l'indifférence générale, les souffrances dues à l'incorporation de faibles doses de radioactivité.

Chacun peut se joindre à cette action pour que la science retrouve ses droits sur l'étude des

conséquences de la radioactivité sur la santé humaine. Plus d'informations sur le site :



www.independentwho.info



pétition à télécharger :



Pétition accord OMS-AIEA

Communiqué de presse du 24 septembre 2007 :

L'Organisation Mondiale de la Santé accusée de non-assistance à populations en danger

La campagne « Pour l'indépendance de l'OMS » approche des 6 mois de présence devant le siège mondial de l'OMS à Genève.

Depuis le 26 avril 2007, des « vigies » se tiennent en face de l'Organisation Mondiale de la Santé pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi. À côté d'eux, une pancarte où il est écrit « un million d'enfants autour de Tchernobyl, contaminés, malades, ignorés de l'OMS ».

De nombreux employés de l'OMS et de diverses organisations internationales ont rendu visite aux vigies, curieux de cette action et de la nature du « crime » proclamé. Ils ont été stupéfaits de découvrir les raisons pour lesquels l'OMS néglige la santé des populations souffrant de la radioactivité. Des personnes rapportent que cette action suscite un intérêt considérable et quelque anxiété de la part des responsables de l'OMS. La vérité sur les dissimulations sera probablement révélée prochainement, en partie grâce au mensonge d'un porte-parole affirmant que les actes des colloques de Genève en 1995 et de Kiev en 2001 ont été publiés. Le sens de cette action sans précédent est d'obtenir que l'OMS recouvre, conformément à sa constitution, sa liberté d'action en faveur des populations contaminées par la radioactivité. Cette campagne dénonce la subordination de l'OMS envers l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) dans ses recherches concernant les effets de la radioactivité sur la santé publique. Selon les termes d'un accord très peu connu signé en 1959, l'OMS reconnaît que l'objectif principal de l'AIEA est « l'accélération et la croissance de la contribution de l'énergie atomique pour la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier ». L'AIEA est donc juge et partie en ce qui concerne les risques du nucléaire pour la santé.

Résultat de cet accord, l'OMS affirme encore, 21 ans après la catastrophe de Tchernobyl, que les radiations n'ont fait que 56 victimes. Entre 600 000 et un million de « liquidateurs » ont sauvé l'Europe en éteignant l'incendie du réacteur et en construisant le sarcophage. Plus de 80% d'entre eux sont malades. Ils meurent dans d'atroces souffrances, mais sont ignorés de l'OMS. Le constat est le même pour les effets des munitions à l'uranium 238 utilisées au Kosovo, en Afghanistan et en Irak. Depuis que l'existence de cet accord et ses effets sur le travail de l'OMS ont été découverts, cette organisation a été saisie de pétitions, de lettres à sa direction générale et d'une demande de mise à l'ordre du jour de cette question lors de l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2001, par la ministre suisse de la Santé, Madame Ruth Dreifuss, appuyée par les ministres de la santé de Norvège et du Canada, sans opposition exprimée. Aucune remise en cause de l'accord ne s'en est suivie.

Suite de la campagne :

Les 15 et 16 septembre 2007, l'Assemblée générale du collectif « Pour l'indépendance de l'OMS » a rassemblé une quarantaine de personnes à Genève. Quatre décisions ont été prises :

1. L'action de présence des vigies sera poursuivie jusqu'à ce que l'OMS recouvre son indépendance pleine et entière et assure, notamment dans les territoires de Tchernobyl, la protection des populations face aux risques nucléaires, dans l'esprit de sa Constitution : « agir en tant qu'autorité directrice et coordinatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international ; stimuler et guider la recherche dans le domaine de la santé ; fournir toutes informations, donner tous conseils et toute assistance dans le domaine de la santé ; aider à former, parmi les peuples, une opinion publique éclairée en ce qui concerne la santé » (article 2, points a, n, q, et r).

2. Le collectif mènera des actions à l'occasion de la commémoration des 22 ans de la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 2008) et de l'Assemblée Mondiale de la Santé (mi-mai 2008).

3. Une résolution sera proposée en janvier au Conseil exécutif de l'OMS pour être mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Mondiale de la Santé de mai 2008. Elle demandera la révision de l'accord OMS-AIEA, la protection des populations contaminées par la catastrophe de Tchernobyl et la constitution d'une Commission d'experts indépendants sur les rayonnements ionisants et les effets des faibles doses chroniques internes sur le génome et la santé. Cette Commission devra intégrer toutes les études réalisées par les chercheurs indépendants et rendre compte de leurs résultats à l'Assemblée Mondiale de la Santé, en mai 2009.

4. Un « Appel des professionnels de la Santé à l'OMS » initié par un médecin du collectif, sera lancé. Cet appel demandera à l'OMS de réviser complètement l'accord avec l'AIEA. Il demandera également à l'OMS, celle-ci ayant recouvré son indépendance, de mettre en place une recherche indépendante dans les territoires nationaux concernés, notamment des trois pays victimes de la catastrophe de Tchernobyl - Ukraine, Russie et Bélarus. Le but de cette recherche sera d'étudier la radiocontamination ainsi que ses conséquences sur la santé des populations ; et d'en communiquer les résultats à la nouvelle Commission OMS d'experts indépendants sur les Rayonnements ionisants et la Santé.

Les organisateurs :

- la Compagnie Brut de Béton,
- Contratom Genève,
- la CRIIRAD,
- Enfants de Tchernobyl Belarus,
- le Réseau Sortir du Nucléaire,
- SDN Loire et Vilaine,

avec le soutien de 40 ONGs internationales.

Photos et compléments d'informations disponibles sur :

<https://independentwho.info/>
info@independentwho.info

Contacts :

▶ André Larivière (Réseau Sortir du nucléaire) :
(0033) (0)4 71 76 36 40 ou 06 76 69 54 98
andre.lariviere@sortirdunucleaire.fr

▶ Yann Forget (permanent) :
+33 (0) 450 92 64 69 (fixe en France), +41 (0)79 489 66 01 (portable)
Site et logistique sur Genève.



Philippe de Rougemont :

+41 (0)22 344 38 31 (fixe)

+41 (0)76 517 00 20 (portable)



Paul Roullaud (Sortir du nucléaire Loire et Vilaine) :

(0033) (0)2 40 87 60 47

Planning présences hebdomadaires.